

Décret du 20 mars 1986 relatif à la cessation des fonctions du Gouvernement

Le Président de la République,

Vu l'article 8 de la Constitution ;

Vu la lettre, en date du 20 mars 1986, par laquelle le Premier ministre a présenté au Président de la République la démission du Gouvernement,

Décète :

Art. 1^{er}. - Il est mis fin, sur la présentation de la démission du Gouvernement, aux fonctions de M. Laurent Fabius, Premier ministre, et des autres membres du Gouvernement.

Art. 2. - Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 mars 1986.

FRANÇOIS MITTERRAND

Décret du 20 mars 1986 portant nomination du Premier ministre

Le Président de la République,

Vu l'article 8 de la Constitution,

Décète :

Art. 1^{er}. - M. Jacques Chirac est nommé Premier ministre.

Art. 2. - Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 mars 1986.

FRANÇOIS MITTERRAND

DECRET DU 20 MARS 1986 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Le Président de la République,

Vu les articles 8 et 9 de la Constitution ;

Sur la proposition du Premier ministre,

Décète :

Art. 1^{er}. - Sont nommés membres du Gouvernement, en qualité de ministre, et participent à ce titre au conseil des ministres :

<i>Ministre d'Etat, chargé de l'économie, des finances et de la privatisation</i>	Edouard BALLADUR
<i>Garde des sceaux, ministre de la justice</i>	Albin CHALANDON
<i>Ministre de la défense</i>	André GIRAUD
<i>Ministre de la culture et de la communication</i>	François LÉOTARD
<i>Ministre des affaires étrangères</i>	Jean-Bernard RAIMOND
<i>Ministre de l'intérieur</i>	Charles PASQUA
<i>Ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports</i>	Pierre MÉHAIGNERIE

<i>Ministre des départements et territoires d'outre-mer</i>	Bernard PONS
<i>Ministre de l'éducation nationale</i>	René MONORY
<i>Ministre des affaires sociales et de l'emploi</i>	Philippe SÉGUIN
<i>Ministre de l'industrie, des P. et T. et du tourisme</i>	Alain MADELIN
<i>Ministre de l'agriculture</i>	François GUILLAUME
<i>Ministre de la coopération</i>	Michel AURILLAC
<i>Ministre chargé des relations avec le Parlement</i>	André ROSSINOT
<i>Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et du Plan</i>	Hervé de CHARETTE
<i>Ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du budget</i>	Alain JUPPÉ
<i>Ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du commerce extérieur</i>	Michel NOIR
<i>Ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé de la privatisation</i>	Camille CABANA
<i>Ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, chargé de la sécurité</i>	Robert PANDRAUD
<i>Ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé des transports</i>	Jacques DOUFFIAGUES
<i>Ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé de l'environnement</i>	Alain CARIGNON
<i>Ministre délégué auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur</i>	Alain DEVAQUET

Art. 2. - Sont nommés membres du Gouvernement et participent à ce titre au conseil des ministres pour les affaires relevant de leurs attributions :

<i>Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la francophonie</i>	Lucette MICHAUX-CHEVRY
<i>Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des droits de l'homme</i>	Claude MALHURET
<i>Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse et des sports</i>	Christian BERGELIN
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication</i>	Philippe de VILLIERS
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères</i>	Didier BARIANI
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales</i>	Bernard BOSSON
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre des départements et des territoires d'outre-mer, chargé des problèmes du Pacifique Sud</i>	Gaston FLOSSE
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de l'enseignement</i>	Michèle ALLIOT-MARIE
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la formation professionnelle</i>	Nicole CATALA
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé de la sécurité sociale</i>	Adrien ZELLER
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi</i>	Jean ARTHUIS
<i>Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, des P. et T. et du tourisme, chargé des P. et T.</i>	Gérard LONGUET
<i>Secrétaire d'Etat aux anciens combattants</i>	Georges FONTES
<i>Secrétaire d'Etat aux rapatriés</i>	André SANTINI
<i>Secrétaire d'Etat à la mer</i>	Ambroise GUELLEC

Art. 3. - Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 mars 1986.

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
JACQUES CHIRAC

FRANÇOIS MITTERRAND